

**QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 20 septembre 2018  
Rapporteur :  
Monsieur André GUENEGAN**

**N° 12**

**Transports collectifs  
Convention de délégation de service public  
Rapport du délégataire 2017**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,  
à compter du : 28/09/2018  
- la transmission au contrôle de légalité le : 27/09/2018  
(accusé de réception du 27/09/2018)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Conformément à l'article L. 1411-3 du Code général des collectivités territoriales et au chapitre 10 du cahier des charges de la convention de délégation de service public, le délégataire doit annuellement transmettre à l'autorité organisatrice un rapport (ci-joint en annexe) qui rend compte de son exploitation.**

**Les principaux éléments en sont présentement exposés.**

\*\*\*

**I – Données commerciales**

**1 - La fréquentation**

**a) Les voyages**

Pour l'année 2017, le nombre de voyages (hors HandiQUB) sur l'ensemble du réseau QUB s'établit à 5 515 058, ce qui représente un résultat en hausse de + 2,0 % par rapport à 2016 (5 407 335 voyages).

La fréquentation strictement urbaine augmente de + 1,9 %, et la fréquentation suburbaine de + 2,6 %.

La fréquentation des lignes IlliQO 1 et 5 progresse respectivement de + 3,0 % et + 5,7 %, représentant 46,8 % des voyages du réseau urbain (2 190 095 voyages sur un total de 4 676 073 sur le réseau urbain).

Par ailleurs, 26 311 voyages ont été effectués en 2017 par HandiQUB (26 527 en 2016).

### **b) Les recettes commerciales**

Le montant des recettes commerciales s'élève à 2 324 747 € HT, en progression de + 1,4 % par rapport à 2016.

Les abonnements jeunes annuels représentent 23,2 % des recettes et les billets unité 26,8 %.

Le titre Happy Family représente 7,1 % des recettes et 7,7 % des voyages.

## **2 - L'offre**

Pour 2017, le nombre de kilomètres réels effectués en propre par l'exploitant (urbain et HandiQUB) s'élève à 2 478 762 et représente une variation de - 1,6 % par rapport à 2016 (2 520 766) et de - 2,0 % par rapport à la prévision contractuelle (2 540 846).

Les kilomètres sous-traités sur le suburbain (hors HandiQUB) s'élèvent à 729 924 et représentent une variation de - 0,7 % par rapport à 2016 (734 925) et de -0,1% par rapport à la prévision contractuelle (737 417).

## **II - Données économiques**

### **1 - Les charges et les produits (bilan au 31/12/17)**

Pour 2017, les charges contractuelles indexées représentent 12 552 194 € HT.

Le montant des produits (recettes commerciales et autres produits) s'est élevé à 2 324 747 € HT.

### **2 - L'intéressement**

Il est prévu un mécanisme d'intéressement dans la convention de délégation de service public. Cet intéressement concerne la qualité. Annuellement, au regard de l'exécution du service, un système de bonus/malus est appliqué (+ ou - 80 000 € HT pour la qualité en euros 2016).

Le contrôle des critères qualité (ponctualité, propreté des véhicules, information des voyageurs, relation clientèle, satisfaction clientèle) se fait de manière contradictoire entre l'exploitant et l'autorité organisatrice assisté d'un prestataire.

Au bilan 2017, l'intéressement à la qualité se monte à + 38 786 € HT (+ 50 333 € HT en 2016). Les exigences et critères de qualité à la hausse sur le nouveau contrat expliquent pour partie cette baisse de l'intéressement.

### 3 - La contribution

En tenant compte des éléments variables (intéressement, indemnité de réemploi...), la contribution à l'exploitant est de 10 191 482 € HT (9 726 932 € HT en 2016).

### III – Données d'exploitation

		2016	2017
<b>Effectifs (ETP)</b>	Conduite	120,4	118,5
	Entretien	9,1	9,0
	Structure	24,8	24,2
	Total	154,3	151,7
<b>Parc véhicules</b>	Standard (GO + GNV)	46	46
	Articulé	4	4
	Véhicules TPMR	7	7
	MIDI (en location)	2	2
	Total	59	59
<b>Productivité</b>	Km/agent conduite	20 928	20 918
	Km/agent d'entretien	314 962	309 845
	Km/habitant	37,17	36,82
	Voyages/habitant	61,93	63,15
	Recette/voyage	0,4220	0,4206
	Recette/Km	0,70	0,72
<b>Indicateurs sociaux (%)</b>	Absentéisme	9,2	11,6
<b>Sinistralité</b>	Sinistres	119	67
<b>Qualité maintenance</b>	Nombre de pannes	104	97
	Km parcourus entre deux pannes	24 102	25 347

Le rapport du délégataire a été soumis à la commission consultative des services publics locaux du 5 juin 2018. Le compte-rendu de la commission est joint au présent rapport.

\*\*\*

Le conseil communautaire prend acte du rapport 2017 du délégataire des transports collectifs.